

ANDRÉ LÉVY-LANG

Président fondateur de l'Institut Louis Bachelier, ancien directeur général de Banque Paribas

Jean-Claude Trichet, président de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien président de la Banque centrale européenne, gouverneur honoraire de la Banque de France

Je n'ouvre aucune discussion, je me tourne vers l'intervenant suivant car je vois que John est prêt à intervenir, André a la parole.

André Lévy-Lang, président fondateur de l'Institut Louis Bachelier, ancien directeur général de Banque Paribas

Je vous remercie. Dans son introduction, Jean-Claude a évoqué les risques négatifs inhérents au système financier, le numéro cinq étant les cryptomonnaies. Je voulais faire un commentaire sur l'innovation financière en général et son impact sur la finance en commençant par les cryptomonnaies. Quand on regarde les chiffres, elles ne constituent pas un risque systémique. Les chiffres semblent énormes, en réalité ils représentent environ 1 000 milliards, donc un billion d'euros, cela semble être un chiffre énorme, environ la moitié est constituée de Bitcoin, l'autre moitié est constituée des autres cryptomonnaies, Ethereum, etc. Mais si vous regardez ce chiffre, cela ne représente que la moitié du bilan de la Banque Paribas, alors oui, j'ai vérifié le chiffre, donc ce n'est pas un risque systémique. Alors bien sûr, le risque est d'un autre type, à cause de la fraude, de la mafia entre autres. Au fond, il s'agit de l'argent de spéculateurs. D'ailleurs, ce n'est pas de l'argent parce que ce n'est pas un système de paiement. En fait, ce n'est pas aussi secret qu'on le pense parce que si vous voulez le dépenser, la seule façon de le faire est d'aller chez un courtier pour obtenir des dollars ou des euros, c'est ainsi qu'on accède au système.

Cependant, en ce qui concerne l'innovation financière, je pense qu'il y en a une autre très importante qui a débuté en 2008 avec le lancement des smartphones, à savoir les systèmes de paiement. Il s'agit d'un changement majeur car les paiements électroniques représentent désormais la majeure partie des paiements du détail sous toutes leurs formes, par carte de crédit, par téléphone, par Internet, etc. Cela a clairement donné le champ libre aux GAFAM et bien sûr à nombre de startups du secteur.

La raison pour laquelle les GAFAM ont investi ce domaine, c'est que tout d'abord la réglementation des systèmes de paiement n'est pas aussi stricte que la réglementation pour les banques, tant que vous n'êtes pas une banque, vous pouvez opérer. Deuxièmement, ils recueillent d'énormes quantités de données et, bien sûr, les données représentent de l'argent pour eux en raison de la publicité qui les accompagne. Dès qu'ils se lancent dans le secteur bancaire, ils se retrouvent confrontés à une avalanche de réglementations à bien des égards, d'une manière qui constitue une barrière à leur entrée dans le secteur bancaire et qui protège le système bancaire. D'un autre côté, pour revenir aux cryptomonnaies, les innovations sont utilisées par le système bancaire, car elles utilisent la blockchain. Il existe un certain nombre



de cas de banques privées utilisant les blockchains à leurs propres fins. C'est donc positif et négatif.

Pour conclure sur les systèmes de paiement, je dois dire qu'on a effectivement une menace pour les banques de détail, mais toutes les banques se sont jointes au mouvement pour proposer ce système. En plus, comme vous le savez très bien Jean-Claude, cela donne des idées aux banques centrales et la clé est la MNBC, la monnaie numérique de banque centrale. Pour l'instant, elle n'a pas été lancée. Bien sûr, les banquiers disent : « Si on va vraiment jusqu'au bout, qu'allons-nous faire en tant que banques ? ». D'après ce que j'ai compris, cela peut donc arriver, mais cela ne peut se produire que pour résoudre les problèmes des paiements interbancaires, des paiements internationaux pour de petits montants, qui sont en effet un domaine dans lequel des progrès sont nécessaires. C'est un sujet différent de toute la macroéconomie dont nous discutons mais son impact est, encore une fois, très important. Mais la cryptomonnaie ne représente pas un risque systémique, un risque moral peut-être, un risque criminel, mais pas systémique. D'un autre côté, les systèmes de paiement constituent une révolution majeure pour les banques de détail et pas seulement pour les banques, mais les assurances, la gestion de fonds et l'ensemble du secteur financier.

Jean-Claude Trichet

Merci beaucoup André, vous avez été concis et très clair. Je dois dire qu'en ce qui concerne la cryptomonnaie qui serait émise par les banques centrales, le SRV y travaille très activement. Je suppose qu'ils considèrent qu'une contrainte majeure est de ne pas déstabiliser le système bancaire, c'est clair. Donc essayer d'avoir cette cryptomonnaie numérique exactement comme l'équivalent des billets, ce qui bien sûr appelle aussi certaines limitations. Mais on commencera probablement par là et ils sont très proches du démarrage. Techniquement, cela a été exploré à fond, la blockchain dont vous avez parlé est sous contrôle et il y a plusieurs concepts, vous le savez mieux que quiconque ; mais il existe de très nombreux concepts qui peuvent être utilisés.

Vous avez été un peu indulgent à l'égard des instruments dits spéculatifs ; il me semble que nous avons réellement un problème de fraude, je dirais de comportement illégal, d'activité criminelle, de financement du terrorisme, etc., qui reste sous-jacent, et j'espère grandement que les autorités reprendront le contrôle car il y a eu une période de déni et de négligence qui a été exagérée.

Quoi qu'il en soit, merci beaucoup, vraiment André.